

A St Just le 25 avril 2020.

## Il y en a qui ne manquent pas d'air !



La **CGT DS Smith St Just** a depuis longtemps décidé de ne plus réagir aux campagnes de désinformation et de dénigrement manigancées par certaines organisations syndicales. Cela lui laisse plus de temps pour défendre les intérêts des salarié.es !

Cependant, elle a souhaité répondre au rédacteur du tract du 17 avril 2020 quand celui-ci, insidieusement et

d'une façon aussi confuse que lorsqu'il s'exprime oralement, sous-entend que la **CGT DS Smith St Just** « *voulait fermer l'usine pendant l'épisode COVID-19* ». Ce personnage aurait-il également des difficultés de compréhension ?

La position de la **CGT DS Smith St Just** est pourtant claire. Focalisée sur la protection des salarié.es de l'usine, elle avait demandé à la direction de concentrer uniquement la production sur les activités essentielles pour la France comme, par exemple, les clients comme RECKITT (gel hydroalcoolique) et MC CAIN – DANONE – HERTA (entre autres pour l'alimentaire). En effet, il nous semblait totalement déplacé et dénué de tout bon sens de mettre la santé des salarié.es en jeu pour fabriquer des commandes pour BASF Clermont alors que cette entreprise était fermée suite à l'annonce de confinement.

Non content de désinformer les salarié.es sur cette réalité, une autre organisation syndicale tente à son tour, dans un tract affiché le 20 avril, de s'approprier la demande de prime faite lors de la réunion de **CS2E** alors que dans le PV du 30 mars 2020, c'est bien un élu **CGT DS Smith St Just** qui est à l'initiative de cette demande.

Tout d'abord, la **CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just** n'a pas attendu la réunion de **CS2E** pour exiger cette prime et, suite aux nombreux passages de ses élu.es dans les ateliers depuis le début du confinement, elle a régulièrement relancé la direction France pour l'obtenir. Gageons sinon, que les salarié.es seraient toujours en train de l'attendre...

Mais au fait, où était passé le rédacteur de ce tract depuis le 17 mars ? Était-il absent pour raison personnel comme l'a tout d'abord affirmé la direction ? Était-il tout compte fait en délégation comme elle l'a annoncé par la suite ? Est-il malade comme nous l'avons entendu ou a-t-il seulement eu un « gros coup de fatigue » ?

En tout état de cause, il n'était pas à l'usine et surtout pas auprès des salarié.es pour savoir si ces derniers ne manquaient de rien en matière de protection ou s'ils avaient des demandes ou des besoins particuliers !

Et oui, pendant que les élu.es **CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just** étaient au contact régulier des salarié.es, d'autres étaient bien planqué.es à l'abri. Cela leur a d'ailleurs permis de tenter de s'approprier ce qui a été obtenu par la **CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just** car, faute de mieux, on récupère le travail des autres !

**La CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just.**

IL Y A DES CHOIX QUE VOUS REGRETTEREZ UN JOUR...

